|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 8 avril 2024 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 203**GCNT/HO | **Aux:**– Administrations des États Membres de l'Union |
|  |  |
| **Tél.:** | +41 22 730 5866 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbtsag@itu.int | **Copie:**– Aux Membres du Secteur de l'UIT-T;– Aux Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT;– Aux Présidents et Vice-Présidents du GCNT de l'UIT-T;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Consultation des États Membres au sujet du texte déterminé du projet de Recommandation UIT-T A.7 révisée et des projets de nouvelles Recommandations UIT-T A.18 (anciennement A.JCA) et A.24, en vue de leur approbation à la réunion du GCNT de l'UIT-T (Genève, 29 juillet – 2 août 2024)** |

Madame, Monsieur,

1 Le GCNT a l'intention d'appliquer la procédure d'approbation traditionnelle énoncée à la section 9 de la Résolution 1 (Rév. Genève, 2022) de l'AMNT pour l'approbation des projets de Recommandation mentionnés ci-dessus à sa prochaine réunion, qui se tiendra à Genève du 29 juillet au 2 août 2024. L'ordre du jour ainsi que tous les renseignements pertinents concernant la réunion du GCNT seront disponibles dans la [Lettre collective 4](https://www.itu.int/md/T22-TSAG-COL-0004/fr).

2 Vous trouverez dans l'**Annexe 1** les titres, les résumés et l'emplacement des projets de Recommandation UIT-T qu'il est proposé d'approuver.

**NOTE 1** – Aucun document de justification UIT-T A.5 n'a été élaboré pour aucun de ces projets de texte déterminé.

**NOTE 2** – À la date de la présente Circulaire, le TSB n'avait reçu aucune déclaration concernant les droits de propriété intellectuelle relative à ces projets de texte. Pour obtenir des renseignements actualisés, les membres sont invités à consulter la base de données relative aux droits de propriété intellectuelle à l'adresse [www.itu.int/ipr/](https://www.itu.int/fr/ITU-T/ipr/Pages/default.aspx).

3 La présente Circulaire a pour objet d'engager le processus de consultation formelle des États Membres de l'UIT, qui devront indiquer si ces textes peuvent être examinés en vue de leur approbation à la prochaine réunion, conformément au paragraphe 9.4 de la Résolution 1. Les États Membres sont priés de remplir le formulaire de l'**Annexe 2** et de le renvoyer d'ici au **17 juillet 2024** à 23 h 59 (UTC).

4 Si au moins 70% des réponses des États Membres sont en faveur de l'examen, pour approbation, de ces textes, une séance plénière sera consacrée à l'application de la procédure d'approbation. Les États Membres qui n'autorisent pas le GCNT à procéder ainsi doivent informer le Directeur du TSB des motifs de cette décision et lui faire part des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(*signé*)

Seizo Onoe
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications

**Annexes**: 2

Annexe 1

Résumé et emplacement du texte déterminé du projet de Recommandation
révisée et des projets de nouvelles Recommandations UIT-T

# 1 Projet de Recommandation UIT-T A.7 révisée [[TSAG-R5](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T22-TSAG-R-0005)]

Groupes spécialisés: création et méthodes de travail

Résumé

La Recommandation UIT-T A.7 décrit les méthodes et procédures de travail des groupes spécialisés (création, mandat, équipe de direction, participation, financement, appui, produits livrables, etc.).

La création de lignes directrices sur les groupes spécialisés, portant notamment sur la coordination permanente avec leur entité de rattachement, pourrait faciliter une élaboration rapide des documents par les commissions d'études compétentes.

Les groupes spécialisés de l'UIT-T constituent un outil souple pour faire progresser de nouveaux travaux. La souplesse offerte permet aux groupes d'élaborer une grande variété de documents. Étant donné que dans de nombreux cas, les membres d'un groupe spécialisé ne possèdent pas d'expérience de l'élaboration de spécifications techniques, les documents produits par les groupes spécialisés, bien qu'ils soient utiles, doivent souvent être remaniés par les commissions d'études compétentes.

L'Appendice I à la Recommandation UIT-T A.7 fournit des lignes directrices pour guider les commissions d'études et les groupes spécialisés lors de la création de groupes spécialisés, conformément à la Recommandation UIT-T A7, dont l'objectif est de produire des spécifications qui, à partir des documents élaborés par les groupes spécialisés, peuvent être transposées efficacement dans des Recommandations UIT-T ou d'autres textes à caractère informatif.

# 2 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T A.18 (anciennement A.JCA) [[TSAG-R6](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T22-TSAG-R-0006)]

Activités conjointes de coordination: création et méthodes de travail

Résumé

Une activité conjointe de coordination est créée pour coordonner les activités sur des thèmes qui revêtent une importance pour plusieurs commissions d'études de l'UIT-T. Des rapports concernant l'avancement de leurs travaux sont soumis au GCNT ou à une commission d'études particulière. Les activités conjointes de coordination n'élaborent pas de Recommandations. Leurs méthodes de travail sont détaillées dans cette Recommandation.

# 3 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T A.24 [[TSAG-R7](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T22-TSAG-R-0007)]

Collaboration et échange d'informations avec d'autres organisations

Résumé

Cette Recommandation décrit différentes procédures de collaboration et d'échange d'informations entre l'UIT-T et d'autres organisations habilitées, notamment une procédure générique applicable à l'élaboration d'un document de l'UIT-T (Recommandation, Supplément, etc.) en collaboration avec d'autres organisations en vue de produire des documents identiques (ou techniquement alignés).

Annexe 2
Objet: Réponse des États Membres à la Circulaire TSB 203: Consultation
sur le texte déterminé du projet de Recommandation révisée
et des projets de nouvelle Recommandation UIT-T

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **A:** | Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunicationsUnion internationale des télécommunicationsPlace des NationsCH 1211 Genève 20, Suisse | **De:** | [Nom][Rôle/titre officiel][Adresse] |
| **Télécopie:****Courriel:** | +41 22 730 5853tsbdir@itu.int | **Télécopie:****Courriel:** |  |
|  |  | **Date:** | [Lieu,] [Date] |

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation des États Membres au sujet des projets de texte déterminé dont il est question dans la Circulaire TSB 203, je souhaite vous faire connaître par la présente le point de vue de mon Administration, qui figure dans le tableau ci-après.

|  | **Cochez l'une des deux cases pour chaque texte** |
| --- | --- |
| **Projet de Recommandation UIT-T A.7 révisée** | [ ]  **autorise** le GCNTà procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options ⃝):⃝ Pas de commentaire ou de proposition de modification⃝ Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente |
| [ ]  **n'autorise pas** le GCNT à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente) |
| **Projet de nouvelle Recommandation UIT-T A.18 (ex A.JCA)** | [ ]  **autorise** le GCNTà procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options ⃝):⃝ Pas de commentaire ou de proposition de modification⃝ Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente |
| [ ]  **n'autorise pas** le GCNT à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente) |
| **Projet de nouvelle Recommandation UIT-T A.24** | [ ]  **autorise** le GCNTà procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options ⃝):⃝ Pas de commentaire ou de proposition de modification⃝ Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente |
| [ ]  **n'autorise pas** le GCNT à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente) |

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[Nom]

[Rôle/titre officiel]

Administration de [État Membre]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_